



## Saleilles

**NOUVEAU**  
DANS VOTRE VILLE

Soucieuse de la sécurité de ses habitants, votre commune a mis en place un système d'alerte à la population...

# alerte information

Pour recevoir gratuitement les alertes de votre commune, inscrivez vous sur le [www.saleilles.fr](http://www.saleilles.fr) ou complétez le formulaire papier ci-joint





# Je m'inscris au **systeme d'alerte** de la commune de Saleilles

## Pourquoi et comment je m'inscris ?

Vous êtes absent de l'annuaire public universel ou vous travaillez à Saleilles sans y résider, et vous souhaitez être alerté ?

Dans ce cas, 2 solutions s'offrent à vous :

- **Rendez-vous sur le site de votre commune [www.saleilles.fr](http://www.saleilles.fr) ou flashez le QR Code au dos de ce document** et remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise.
- **Renseignez le bulletin d'inscription papier, au verso**, et retournez-le à votre mairie.

**Vous pouvez modifier vos coordonnées ou vous désinscrire en contactant votre mairie** (coordonnées au dos de ce document).

En cas d'alerte, la Mairie de Saleilles adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier.

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune de Saleilles. Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Formulaire à remplir au dos

# Mon mémo **sécurité...**



## Dans quels cas suis-je concerné par le système d'alerte de la commune de Saleilles ?

- J'habite Saleilles, que ce soit en résidence principale ou secondaire,
- Je n'habite pas Saleilles, mais j'y travaille.

## Comment puis-je recevoir les alertes de ma commune ?

- Je m'inscris sur les listes d'appel de ma commune.

## Comment puis-je m'inscrire ?

- Je m'inscris en remplissant le bulletin ci-contre,
- Je m'inscris en renseignant le formulaire web disponible sur le site de ma commune : **[www.saleilles.fr](http://www.saleilles.fr)** ou en flashant le **QR Code ci-contre**.

Après validation de mon inscription, je serai contacté par l'automate d'appel afin de valider cette dernière.

## Comment puis-je modifier mon inscription ?

En contactant ma commune :

- Tél. : 04 68 37 70 75
- e-mail : [fjuanola@saleilles.fr](mailto:fjuanola@saleilles.fr).

## Comment puis-je obtenir plus d'informations ?

En contactant ma commune :

- Tél. : 04 68 37 70 75
- e-mail : [fjuanola@saleilles.fr](mailto:fjuanola@saleilles.fr)





# alerte information

Être bien alerté  
pour ma sécurité  
et celle de ceux qui  
me sont chers !

anticiper › prévenir › alerter

## Quels sont les risques concernés ?

**Inondation, tempête, canicule, feu de forêt, mouvement de terrain, épidémie, risque industriel, attentat..**

Votre commune a mis en place un système efficace pour vous prévenir du danger.

## Pourquoi un outil d'alerte à la population ?

Dans le cadre de la prévention des risques, et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Saleilles s'est dotée d'un système d'alerte automatisé à la population.



## Téléalerte, qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'événement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse : de risques naturels, technologiques...

Aussi, ce système pourra également être utilisé pour tout événement susceptible de vous concerner.

Étant donné le caractère imprévisible des situations d'alerte, et les nombreux facteurs n'incombant pas à la ville, la commune de Saleilles ne saurait être tenue responsable si l'administré n'est pas joignable, est joint tardivement ou a mal compris le message.

## Comment serai-je alerté ?

Si vous êtes d'accord pour être contacté, vous serez avisé sur votre téléphone fixe, portable, par fax ou par mail des risques se produisant sur la commune et des dispositions prises ou des consignes à suivre.

Selon les situations rencontrées, les messages transmis peuvent être **des messages vocaux sur des téléphones fixes ou mobiles, des SMS, ou des courriels.**

- **Pour les appels téléphoniques**, le numéro présenté sera le suivant : **04 68 37 70 70**. Vous pouvez d'ores et déjà l'enregistrer dans votre répertoire téléphonique
- **Pour les SMS**, l'émetteur sera le suivant : **INFOMAIRIE**

**Il est donc primordial de vous inscrire et de mettre à jour régulièrement vos informations personnelles, si vous souhaitez être alerté par votre commune.**



téléalerte.))  
PAR ciitélécom

# Fiche d'inscription

Au service d'alerte de La Commune de **Saleilles**



*Cette fiche est à envoyer ou à déposer :*

**Mairie de Saleilles**  
2 boulevard du 8 mai 1945  
66280 Saleilles

Je soussigné (nom en majuscule), .....

Prénom .....

Demeurant (adresse) .....

**Souhaite bénéficier du système d'information mis en place par La Commune de Saleilles POUR ÊTRE ALERTÉ par :**

## Message vocal :

N° de téléphone n°1 : ..... N° de téléphone n°2 : .....

N° de téléphone n°3 : ..... N° de téléphone n°4 : .....

## Pour recevoir des SMS :

N° de mobile n°1 : ..... N° de mobile n°2 : .....

N° de mobile n°3 : ..... N° de mobile n°4 : .....

## Courriel :

Adresse Courriel 1 .....

Adresse Courriel 2 .....

Fait à ..... le ..... Signature

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est le délégué RGPD de la commune de Saleilles, que vous pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : fjuanola@saleilles.fr

Ces données sont collectées afin de vous abonner et vous adresser des alertes à la population. Vos données sont destinées aux services en charge de la diffusion de ces alertes. Elles sont hébergées en environnement hautement sécurisé par son sous-traitant citélécom. Les services en charge du support informatique de la Mairie de Saleilles peuvent également accéder à ces données, aux seules fins de gestion et maintenance informatique.

Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service.

Conformément à la réglementation applicable\* en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel à l'adresse du responsable des traitements indiqués précédemment, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles (fjuanola@saleilles.fr) ou auprès de la CNIL.

**Il est rappelé que toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.**

\*Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à partir du 25 mai 2018, dit règlement général sur la protection des données (RGPD)

**Je déclare accepter que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées et traitées comme défini ci-dessus.**